

DELIBERATION

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire

Conseil Communautaire du	23 septembre 2016
--------------------------	-------------------

à 18h00

N°ordre	113
N° identifiant	2016-0429

Titre 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses - prix de vente de la chaleur issue de l'UVE

Rapporteur(s)	Florence JARDIN
Date de la convocation	02/09/2016

Président de séance	Monsieur Alain CLAEYS
Secrétaire(s) de séance	

PJ.

Membres en exercice	0	
Quorum		

Présents	0	Président
----------	---	-----------

Absents	0	
---------	---	--

Mandats	0	Mandants	Mandataires
---------	---	----------	-------------

Observations	
--------------	--

Projet de délibération étudié par:	Commission Qualité environnementale - transition énergétique et gestion du cycle de l'eau
------------------------------------	---

Service référent	Direction Générale Transition énergétique Direction Energie - Climat
------------------	---

Ce sujet fait l'objet de l'engagement : préserver les ressources de l'Agenda 21 de Grand Poitiers, au titre de l'opération proposée : vente de la chaleur produite par l'UVE au réseau de chauffage urbain des Couronneries

Comme chaque année, il convient de fixer le prix de vente de la chaleur produite par l'U.V.E. au réseau de chauffage urbain des Couronneries.

Pour information, le prix de vente de la chaleur pour l'année 2016 a été fixé à 39 euros HT par MWh.

Le contexte économique mondial a induit une baisse importante des prix du gaz (inférieur de 20 % depuis 2 ans à notre prix de chaleur), rendant le prix de l'UVE non compétitif et par là-même notre réseau de chaleur.

Une opportunité d'extension du réseau de chaleur existe dans le périmètre de la délégation de service public. Le prix actuel de vente de chaleur du réseau est dissuasif pour raccorder de nouveaux abonnés qui pourraient bénéficier de calories comprenant un taux important d'énergies renouvelables (maintenu autour de 70%) en substitution des énergies fossiles dont le prix est très fluctuant.

L'augmentation du nombre de clients du réseau permettrait une baisse généralisée de la facture pour tous les abonnés du réseau de chaleur et la stabilisation des recettes de la collectivité par une meilleure utilisation des calories notamment l'été.

C'est pourquoi, afin de favoriser la recherche de nouveaux abonnés, nous vous proposons :

- Un maintien du prix actuel jusqu'au 31/05/2017 soit 39 € HT
- Une baisse du tarif de l'UVE à hauteur de 12% qui s'appliquerait au 01/06/2017 ramenant le prix de l'UVE à 34,32 € HT jusqu'au 31/05/2018
- Une baisse du tarif de l'UVE à hauteur de 8% qui s'appliquerait au 01/06/2018 ramenant le prix de l'UVE à 31,57 € HT jusqu'au 31/05/2019

Cela se traduira à terme par une baisse supérieure à 10 % de la facture de chaleur des abonnés du réseau de chaleur.

En tout état de cause, le prix de vente de la chaleur au réseau serait revu avant le terme indiqué ci-dessus si des éléments inconnus à ce jour venait modifier l'équilibre du budget Collecte-Traitement-Valorisation des Déchets.

Après examen, il vous est proposé :

- 1°) de donner votre accord à ce sujet,
- 2°) d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents à intervenir,
- 3°) les recettes seront encaissées sur l'imputation budgétaire 7078 du budget annexe CTVD.

POUR	0	
CONTRE	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Pour le Président,

RESULTAT DU VOTE

Affichée le

Date de publication au Recueil des Actes Administratifs

Date de réception en préfecture

Identifiant de télétransmission

Nomenclature Préfecture

8.8

Nomenclature Préfecture

Environnement

Communauté d'Agglomération Grand Poitiers

Place du Maréchal Leclerc
CS 10569
86021 POITIERS cedex